



38^{ème} Grand-Prix de la Nivelle

Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 2023



RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- Être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grands Prix antérieurs
- Remplir tous les critères sportifs d'inscription
- Être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2021 ou 2022 attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

La licence, le certificat médical ou le questionnaire de santé et le droit de jeu fédéral doivent être enregistrés à la ffgolf avant le début de l'épreuve, faute de quoi la saisie du score du joueur sera bloquée sur RMS

Pour les joueurs non licenciés en France, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur le site de la ffgolf en cliquant sur ce lien :
<https://www.ffgolf.org/Jouer/Inscriptions-Entry-forms/Calendrier-et-inscriptions>

Epreuve non-fumeur

Le nombre de joueurs maximum est de 120 joueurs dont 27 places réservées aux dames et 12 wild-cards.

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.

Le club réserve 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via la place au mérite amateur ou par l'index, soit 9 Messieurs et 2 Dames. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or, n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

L'ordre du mérite et l'index pris en compte sont ceux de la date de clôture des inscriptions le jeudi 23 mars 2023.

Les joueurs non licenciés en France devront fournir une attestation d'index pour la même date ainsi qu'un certificat médical.

FORME DE JEU

Simple Stroke-Play 54 trous / 18 trous par jour / Cut après 36 trous / Classement brut sur l'addition des 3 tours

1 Série Messieurs : (Catégorie 6 en 2022) index \leq à 8.4

1 Série Dames : (Catégorie 9 en 2022) index \leq à 11.4

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Jeudi 6 avril : Journée de reconnaissance

Réservation à partir du lundi 13 mars au 05 59 47 18 99 ou sportif@golfnivelle.com.

Les règles d'entraînement de la FFGolf devront être respectées.

La publication des horaires de départs interviendra au plus tôt à midi la veille du 1^{er} tour.

Vendredi 7 avril : 1^{er} tour

Samedi 8 avril : 2^{ème} tour, le nombre de joueurs retenus pour le cut sera défini par le comité la veille du début de l'épreuve.

Dimanche 9 avril : dernier tour, départs dans l'ordre inverse des résultats.

Les 3 premiers en brut messieurs seront récompensés

Les 3 premières en brut dames seront récompensées

En cas d'égalité pour le 1^{er} prix brut, il sera joué un Play-off trou par trou.

ENGAGEMENT

| | Membres de l'A.S. Nivelles | Non membres |
|---|-------------------------------|-------------|
| Adultes (<i>nés avant 1999</i>) | 40 € | 90 € |
| Jeunes de 19 à 24 ans (<i>nés entre 1999 et 2004</i>) | 30 € | 45 € |
| Jeunes de 18 ans et moins (<i>nés en 2005 ou après</i>) | 30 € | 40 € |

Jeudi 23 mars : date limite d'inscription.

Mardi 28 mars : publication de la liste des joueurs retenus.

Tout joueur déclarant forfait après le mardi 4 avril à minuit reste redevable du droit de compétition, sauf cas de force majeure.

COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel



38^{ème} Grand-Prix de la Nouvelle

Vendredi 7, Samedi 8 et Dimanche 9 Avril 2023



Bulletin d'inscription

Date limite d'inscription : le 23 mars 2023

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Sexe :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Pays :

Téléphone :

E-mail :

Licence: Index:

Club :

Classement WGR : Mérite National amateur :

Licence Or U16 : oui non

Droits d'inscription :

| | Membres de l'A.S. Nouvelle | Non membres |
|--|-------------------------------|-------------|
| Adultes (nés avant 1999) | 40 € | 90 € |
| Jeunes de 19 à 24 ans (nés entre 1999 et 2004) | 30 € | 45 € |
| Jeunes de 18 ans et moins (nés en 2005 ou après) | 30 € | 40 € |

Merci de nous retourner le bulletin accompagné d'un chèque à l'ordre de l'A.S. la Nouvelle.
Tout bulletin incomplet ne sera pas pris en compte.

GOLF DE LA NOUVELLE

PLACE WILLIAM SHARP - 64500 CIBOURE

E-mail : sportif@golfnouvelle.com Tel : 05 59 47 18 99